MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 7-8-58 307683

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

6ème Année N° 34

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture
de MONTPELLIER

STATION REGIONALE
d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 6 août 1958

Note n° 10

EUDEMIS

Le troisième vol de papillons d'eudémis a débuté à Rivesaltes, Latour de France ; il est important à Baixas (Pyrénées-Orientales), ainsi qu'à Béziers-Contrôle, Fontès et surtout Péret (Hérault), où sa durée est particulièrement longue.

Il se manifeste aussi à Valros, Montblanc, Pinet, Servian (Hérault).

Le traitement qui s'y rapporte est à effectuer immédiatement et demande à être renouvelé une dizaine de jours après.

Dans le cas où l'on emploierait une spécialité à base d'ester phosphorique, l'application devrait être retardée de quelques jours.

L'utilisation de produits arsénicaux est interdite après la véraison.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16, rue de la République à MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6/3/56.

P248